

Formulaire d' Inspection - AM

NOM DE L'UNITÉ:

SITE #

<u>SITE GÉNÉRAL</u>	SITE #		
	Bon	Moyen	Absent
Apparance des lieux	2 pts	1 pts	0 pts
L'unité a fait le meilleur usage du site			
Marche sécuritaire et circulation efficace sur le site.			
Pas d'ordures ou de déchets sur le site.			
Les débris dangereux ont été éliminés.			
Sécurité			
Trousse de premiers soins visible et prêt pour utilisation.			
Tentes			
Les tentes sont correctement érigées.			
Matériel correctement rangé dans chaque tente.			
Pas de nourriture ou de boissons dans les tentes.			
ESPACE CUISINE Poêles et ustensiles			
Les poêles sont situés en toute sécurité, et le combustible est éteint lorsqu'il n'est pas utilisé.			
Les contenants / équipements de propane / naphte sont entreposés en toute sécurité.			
Les poêles sont propres et sûrs pour l'utilisation.			
Dispositif d'extinction d'incendie approprié disponible.			
Chaudrons, vaisselle et ustensiles sont propres et bien rangés.			
Nourriture			
Station de lavage de mains avec eau et savon (Pas de désinfectant a main)			
Zone de cuisson ordonnée.			
Surface propre pour manger.			
La nourriture est bien entreposée.			
Les périssables sont entreposés dans une glacière.			
Traitement des déchets			
Système pour le recyclage.			
Pas de matières recyclables visibles dans les poubelles.			
Dispositif propre d'éliminations des eaux usées (puit de graisses) utilisé.			
Totaux de colonnes			

Bonus (Cour de bois, foyer et autres) 1-4 pas attribué lors d'une interdiction de feu

1. Il y a une cour de bois sécuritaire ou une zone de hachage. (Max 2 points)	X
2. Haches et/ou scies sont exposés et gainés en toute sécurité. (Max 2 points)	X
3. La zone autour du foyer est propre et sécuritaire. (Max 2 points)	X
4. Seau d'incendie visible à moins de 10 pi du foyer. (Max 2 points)	X
5. Y a-t-il quelque chose de spécial sur ce site ? (Max 5 points)	
6. Drapeaux (Les drapeaux sont installés correctes) (Max 5 points)	
Soustractions (feu sans surveillance - véhicules sur le site) (-25 points)	
Inspection Total :	